



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Créteil, le

17 MAI 2017

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE

Affaire suivie par Madame Corinne BABLON

☎ : 01.49.56.62.19

☎ : 01.49.56.64.08

✉ : corinne.bablon@val-de-marne.gouv.fr

Dossier n° : 2011/0146 - 94 20 890 (à rappeler dans toute correspondance)

Commune : IVRY-SUR-SEINE

Monsieur le directeur général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier déposé en préfecture le 5 mai 2017, au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), en vue d'exploiter une unité de valorisation énergétique à IVRY-SUR-SEINE.

Ce dossier a été enregistré sous le n°94.20.890 - 2011/0146, qu'il y aura lieu de rappeler dans toutes vos correspondances.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
La Directrice de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial

Isabelle GOLFIER

Monsieur Martial LORENZO
Directeur Général des services
SYCTOM
35 boulevard Sébastopol
75001 PARIS

